

Le Petit Echo Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr
www.bouzigues.fr

A LA UNE

DEMARCHE NATURA-THAU : BOUZIGUES EST CONCERNE

La démarche NATURA 2000 a débuté sur le territoire de l'étang de Thau. La façade maritime de notre commune est principalement concernée. Notamment, au regard des directives « habitats et oiseaux » qui s'appliquent sur les 363 hectares que compte Bouzigues sur l'Etang de Thau.

Le but est d'établir un document d'objectif (DOCOB), plan de gestion du site permettant de concilier préservation des habitats, de la faune et flore sauvages et les enjeux liés aux activités humaines. Ce DOCOB viendra compléter les différents documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, Volet maritime, Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux, Plan d'Occupation des Sols ou Plan Locaux d'Urbanisme).

Pour mener à bien ce dossier – qui devrait s'étaler sur plus de deux ans- le Comité de Pilotage a entériné, le 5 mars dernier, la constitution de 6 groupes de travail. Leur objectif étant de faire un état des lieux et, par la suite, de fournir des propositions concrètes de gestion intégrées au DOCOB.

A l'heure actuelle, six grands thèmes ont été avancés :

- Les milieux aquatiques
- Le milieu terrestre
- La pêche et la conchyliculture
- La chasse
- L'élevage et l'agriculture
- Le loisir et le tourisme.

Cette démarche est réalisée en étroite concertation avec les acteurs du territoire (organisations professionnelles agricoles, conchylicoles, halieutiques, associations de chasse, de sport et de loisirs, de protection de la nature, élus, experts...) dans le cadre d'un dialogue territorial dynamique.

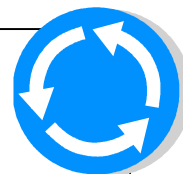
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous avec Olivier Archimbeau, conseiller municipal délégué à l'urbanisme et à l'environnement : 04.67.78.30.12 ou vous connecter www.smbt.fr rubrique natura 2000.

LES TRAVAUX EN COURS

ROND POINT

Lundi 23 mars 2009 les travaux de terrassement du futur rond-point ont réellement débuté.

Le chantier devrait durer 3 mois et provoquera pendant cette période une gêne importante pour les habitants du village et pour les usagers de la RD613. A l'approche de ces travaux respectez la signalisation mise en place par les personnels de l'entreprise de travaux publics et surtout portez une attention particulière à l'approche de ce chantier (circulation d'engins et déplacement d'ouvriers)



CASERNE

Le gros oeuvre est maintenant terminé et les employés des services techniques mettent en place le réseau d'eau potable et réalisent l'installation électrique. Les portes seront installées durant la semaine 15 et ensuite, viendra le crépi du bâtiment.



PLAFOND DE L'EGLISE

La partie haute de la voûte de l'église commençait à se fissurer, pour prévenir tous risque d'accident la municipalité a lancé la réparation du plafond.

Ces travaux sont effectués avec compétence et rapidité par une entreprise de notre village. Après séchage du plâtre les services techniques entreprendront la réfection de la peinture.

ACTUALITES

ECOLE

A la rentrée scolaire 2008-2009, les enfants scolarisés étaient au nombre de 150. Au cours de l'année de nouvelles arrivées ont augmenté les effectifs pour arriver à 154 répartis dans 4 classes de primaires et 2 de maternelles. Afin d'organiser la rentrée 2009-2010, une réunion a été organisée avec Monsieur BALAZ Inspecteur de l'Education Nationale. Lors de cette rencontre, il a été abordé la possibilité d'une ouverture de classe au vu des effectifs prévisionnels de 165 élèves. Un courrier soutenant ce projet d'ouverture avait préalablement été envoyé à l'Inspection d'Académie. Ainsi en septembre 2009, l'Ecole BAQUE-ROUQUETTE accueillera 5 classes primaires et 2 classes maternelles dans ses locaux flambant neufs.



ENVIRONNEMENT

TRI SELECTIF : Un doute ? Une question ? Appelez le N° vert : 0 800 801 083

Petit rappel sur le tri sélectif et la collecte en sacs (centre ancien) et en bacs (pavillonnaire) :

Centre Ancien :

- **Sacs Noirs** (ordures ménagères) : **à sortir les** : dimanches, lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis **à partir de 20h**
- **Sacs Jaunes** (papiers, conserves, plastiques...) : **à sortir les** : lundis, mercredis, vendredis **à partir de 20h**

La collecte sera effectuée normalement le **lundi 13 avril**

- Pavillonnaire :

- **Bacs Marrons** (ordures ménagères) : **à sortir les** : lundis et jeudis **à partir de 20h**
- **Bacs bleus** (recyclable) : **à sortir les** : vendredis **à partir de 20h**

Merci de respecter les points de collecte, les jours et horaires de ramassage et de rentrer les bacs au plus tôt après le passage du camion benne.

DEBROUSSAILLEMENT (source : préfecture de l'Hérault)

Le débroussaillage est une obligation de l'article L-321-5.3 du code forestier. Il a pour objectif de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux (élagage, tonte, taille...). Le débroussaillage concerne toutes les zones situées à proximité d'une forêt, d'un champ, de la garrigue...

Le débroussaillage vous protège, ainsi que votre habitation :

- il ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant
- il diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et gade gaz
- il évite que les flammes n'atteignent les parties inflammables de votre maison

Quelques gestes de jardinage suffisent à limiter la propagation du feu :

- couper les broussailles et les arbustes
- élaguer les arbres et arbrisseaux jusqu'à 2m (minimum)
- apporter les déchets verts dans les déchetteries pour en faire du compost et limiter ainsi l'intensité de l'incendie.

En cas de non respect de la réglementation, vous vous exposez à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à **1 500€**. Il faut également savoir que la commune, en dernier recours et après mise en demeure, peut faire exécuter les travaux qui sont à votre charge et vous en faire supporter tous les frais. En outre, en cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages.

Afin de sensibiliser et d'informer les propriétaires situés à proximité de zones à risque,

l'Office National des Forêts (ONF) fera une réunion publique le Mercredi 8 Avril de 17h30 à 19h30 en Mairie. Par la suite, les agents de l'ONF se rendront sur le terrain pour faire appliquer la réglementation.

ENFANCE ET JEUNESSE

A CHAQUE AGE, SA STRUCTURE

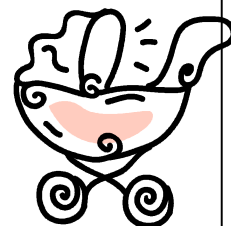
Grâce au Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier, une réelle politique Enfance Jeunesse a vu le jour depuis quelques années. Les enfants et jeunes sont accueillis dans des structures répondant aux critères d'exigences des divers partenaires (Protection Maternelle Infantile, Direction de la Jeunesse et des Sports...) tant au niveau des locaux, des activités que du personnel. La commune et la CAF sont co-financeurs de la totalité des actions menées sur le village.

0-4 ans

LA CRECHE

La crèche est à gestion associative subventionnée par la Mairie, qui, si elle fait une avance de trésorerie importante, est remboursée par la CAF.

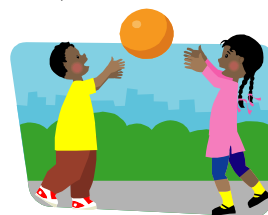
En réalité, en 2008, son fonctionnement aura coûté moins de 10 000 € à la municipalité tout en ayant satisfait de nombreuses familles.



6-12 ans

L'ALAE-ALSH : Accueil périscolaire

Ce service rencontre un succès inespéré, puisque depuis le mois de septembre 2008, le nombre d'enfants inscrits est en nette augmentation. Au vu des normes d'encadrement imposées, à juste titre, par la Direction Départementale des Jeunesse et des Sports, et face à la demande grandissante des parents, la municipalité a décidé d'embaucher une personne qui vient compléter l'équipe existante pour ouvrir un nombre de places correspondant aux besoins des familles. Cette année l'accent est plus particulièrement mis sur l'Intercommunalité avec des rencontres et des animations menées avec les ALSH des communes voisines grâce au minibus. Diverses animations sportives, culturelles manuelles... sont proposées aux enfants qui en demandent toujours plus



12-17 ans

CLUB ADOS

Le Point Rencontre Jeunes existe depuis 2007 et accueille les jeunes de 12 à 17 ans les mercredis et samedis de 14h30 à 19h30 et les vendredis de 17h00 à 20h00 ainsi que durant les vacances scolaires. Derrière le bureau de poste (ancienne mairie) une salle et la cour attenante sont laissées à leur disposition sous la responsabilité d'un animateur diplômé. Le but est d'offrir aux jeunes un lieu de rencontre afin qu'ils puissent s'y exprimer, monter des projets qui leur sont propres (de la demande, au financement et enfin à la réalisation) afin de leur permettre de devenir plus autonomes, citoyens. Ils ont des idées plein la tête, et pour pouvoir les réaliser, ils ont organisé eux-mêmes leur loto, qui a rencontré un vif succès.



La Mission Locale d'Insertion Jeunes (MLIJ)

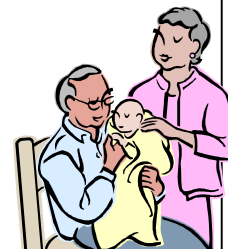
Cette association subventionnée par le Conseil Général et les communes, vient en aide aux jeunes de 16 ans et plus sortis du système scolaire. Son action est diverse : emploi, formation, orientation, logement, santé, activités culturelles, loisirs. Elle soutient les jeunes dans leurs démarches administratives, les informe sur leurs droits, constitue des dossiers d'aide financière... Vous pouvez les contacter sur l'antenne de Mèze au 04.67.18.30.00 ou sur antenne-meze@milthau.fr afin de prendre rendez-vous sur Mèze ou Bouzigues.

AÎNES

POUR LES 60 ans et +

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique du Bassin de Thau

Cette association qui bénéficie du soutien du Conseil général, de la CRAM, la DDASS et des communes a pour vocation première l'accueil et l'information des personnes de plus de 60 ans. Elle informe les usagers sur les services de maintien à domicile : soins infirmiers, portage des repas, téléalarme, service de nuit, sur les structures d'accueil et d'hébergement, les allocations (APA....) Des professionnels vous accueillent par téléphone, viennent chez vous vous aider dans vos démarches ou encore mettent en place des actions dans la commune (ateliers mémoire, activités physiques adaptées). Deux mercredis par mois, Monsieur FAUCET assure une permanence en Mairie pour renseigner les personnes âgées et leur entourage.



CLIC Géronthau- 17 Rue Danton 34200 SETE 04 67 51 66 60

Portage de repas à domicile

Un service du Centre Communal d'Action Sociale propose le portage de repas à domicile en liaison froide (à réchauffer) aux personnes âgées du lundi au dimanche inclus. Prix du repas : 4,30€. Une prise en charge financière est possible par le Conseil Général pour les personnes bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Renseignements et Inscriptions : Candice DAVID 04.67.78.30.12



BIEN BOUGER POUR MIEUX VIEILLIR

Pour faire suite à la conférence qui s'est tenue le 10 Mars dernier sur l'Activité Physique Adaptée des personnes de 50 ans et plus, la Mairie de Bouzigues, le club des Aînés et l'association Clic géronthau ont mis en place des ateliers adaptés à l'autonomie de la personne. Les séances ont lieu, à partir du 31 Mars, à l'Espace Fringadelle, les **Mardis de 16h à 17h30** et les **Vendredis de 8h30 à 10h** et elles sont dispensées par des animateurs diplômés de la Faculté des Sciences du Sport. L'activité est gratuite, il suffit de s'acquitter d'une cotisation de 10€ auprès de l'association « Ma Vie » pour être assuré par celle-ci et de fournir un certificat médical. Une tenue confortable et des chaussures plates (ou des chaussettes) sont recommandées pour pratiquer ces activités.



SORTIE- RENDEZ-VOUS

BROCANTE DE PÂQUES

Avis aux amateurs de brocante ! Ne ratez pas la Brocante de Pâques qui aura lieu Lundi 13 avril de 7h à 18h, sur la promenade des Beauces. C'est le rendez-vous idéal pour venir dénicher l'objet de ses rêves ou encore compléter une collection insolite de bouchons de carafes ou de cartes postales ! Organisée par le Comité des Fêtes, la Brocante de Pâques rassemble chaque année de nombreux exposants qui proposent toujours des objets de qualité. Et si le soleil est de la partie, cette journée sera vraiment réussie. Attention ! Il ne s'agit pas d'un vide grenier.

Inscriptions (10 € les 6m) auprès de la Mairie : 0467.78.30.12

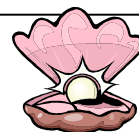


BIBLIOTHEQUE

Pour permettre à un plus large public d'accéder à la bibliothèque, les horaires d'ouverture ont été modifiés. Désormais, vous pouvez vous rendre à la bibliothèque tous les **Mardis de 14h à 18h**, sans oublier le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30.

GASTRONOMIE

LES 18 ET 19 AVRIL :



AU 21^{ème} SALON DE LA GASTRONOMIE OSTREICOLE ET DES PRODUITS DU TERROIR, LES COQUILLAGES SONT A LA FÊTE !

*Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de fruits de mer et des produits du terroir
2 jours de présentation et de dégustation gratuite de coquillages*

Pendant 2 jours, les visiteurs pourront découvrir et déguster gratuitement les différentes préparations réalisées sur place et avec les coquillages de l'étang.

Sous les chapiteaux installés sur le quai du port de plaisance, une trentaine d'artisans et producteurs feront partager aux visiteurs leur passion : la GASTRONOMIE.

Trésors de la mer, huiles, olives, charcuteries, spécialités traditionnelles, pâtisseries, confiseries, pains, fromages, vins... directement du producteur aux consommateurs.

De nombreuses animations seront mises en place pour satisfaire petits et grands : visite du Musée de l'Etang de Thau, visite de la Ferme-Zoo, jeux (tirage de la tombola toute les heures) et concours d'écaillages, concours de recettes (le dimanche à 16h)...

De belles journées en perspective, dans une ambiance conviviale, au bord de l'Etang de Thau.

Pour plus de renseignements, appelez le 04.67.78.30.12

mairie.bouzigues@wanadoo.fr

www.bouzigues.fr

COURS DE CUISINE

L'association « Les Galapians », située au centre du village au 18 Grand'Rue Etienne Portes, propose des ateliers cuisine auxquels on peut participer seul ou en famille, par petits groupes de 7 personnes maximum. Jean-Michel, l'animateur cuisinier et guide du goût, vous propose pour le mois d'Avril les thèmes suivants :

- « *Cuisine simple et pas chère* », le vendredi 10 avril de 17h30 à 20h
- « *Autour des salades* », le dimanche 19 avril de 10h à 12h30

Tarif : 30€/adulte et 12€/enfant (de 7 à 14 ans) Tarif dégressif pour plusieurs cours

Réservation au plus tard 2 jours avant l'atelier par tél : 04.67.51.40.26 ou mail

galapian@wanadoo.fr



CULTURE-SPORTS-LOISIRS

CENTRE DE LOISIRS LE NAISSAIN

Le Centre de Loisirs sera ouvert du 6 au 10 Avril, de 8h à 17h30. Comme à leur habitude, les animatrices ont concocté un programme riche en activités. Le sport sera à l'honneur de ces vacances avec au choix une initiation à la voile avec le Yacht Club de Bouzigues ou un stage d'équitation à Balaruc (pour les primaires), des activités manuelles, sur le thème de Pâques et une sortie pour assister au festival « Avril des Clowns » à Gignac (pour les maternelles)

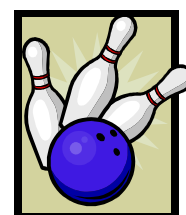
Les tarifs sont calculés en fonction des revenus selon le barème de la CAF

Renseignements et inscriptions au 04.67.78.42.34.

CLUB ADO

Le Point Rencontre Jeunes (PRJ) sera ouvert du 6 au 17 avril. Ce sera l'occasion pour les 11-17 ans de se retrouver pour partager des moments de loisirs, échanger des idées et des projets pour leur avenir et participer à des ateliers sportifs ou des sorties : Bowling, plage, Karting... Clément Hugain, animateur du PRJ, est là pour les encadrer et les aider dans leurs démarches ou leurs orientations professionnelles.

Renseignements au : 06.47.54.97.55

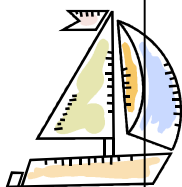


ECOLE DE VOILE-YACHT CLUB

Après quelques années de sommeil, l'activité voile reprend du service ! En effet, l'école de Voile ré ouvrira ses portes, à l'Espace St Nicolas, pour les vacances de Pâques.

Du 6 au 17 Avril, enfants (à partir de 7ans), ados et adultes pourront s'initier ou se perfectionner à la pratique de la voile dans un cadre unique et en toute sécurité. Le yacht club de Bouzigues, présidé par Alain Victor, est agréé Fédération Française de Voile – Jeunesse et sport. Le club propose des cours collectifs et particuliers sur optimist, laser, planche à voile, catamaran, habitable... Les cours sont dispensés par Mathieu Caillot, moniteur agréé.

Renseignements au : 06.22.14.58.26 ou 04.67.74.77.12



ECOLE DE PETANQUE

A partir de mi-avril, les jeunes boulistes pourront retourner à l'école de pétanque. Les horaires d'entraînement sont adaptés en fonction des activités des enfants ; soit le mercredi entre 14h/15h jusqu'à 16h/17h, soit le samedi matin de 10h à 12h au boulodrome Marius Archimbeau (ancienne cave coopérative).

Pour commencer les cours, il faut que les jeunes (minimes, cadets ou juniors) possèdent leur licence de la Fédération Française de Pétanque et JP (coût : 6€). Pour l'obtenir il faut compléter un formulaire de demande (disponible au boulodrome) et fournir les documents suivants : 1 photo d'identité, 1 certificat médical, 1 autorisation parentale. Ce nouveau système de licences 2009 est valable pour les seniors.

Renseignements tous les jours, à partir de 17h, au boulodrome ou auprès de Daniel Flour : 06.28.95.55.43



RENSEIGNEMENTS UTILES



Sapeurs Pompiers : le 18 ou le 112

Urgences : le 15

Gendarmerie

: 04.67.43.80.11 ou le 17

Cab. Médical : 8, Rue du 8 Mai 1945
Tél : 04.67.78.31.50

Pharmacie ROSAY : 6, Rue Seguin
Tél : 04.67.78.33.63

Dentiste D. HUGOT: 923, RD 613
Tél : 04.67.51.35.85

Pharmacie de Garde : 04.67.33.67.97

Centre de Dialyse : Av A.Bouat
Tél : 04.67.78.30.03

Kiné W. ALLEGRE : 8, Rue de la République
Tél : 04.67.78.39.49.

Infirmiers : 06.87.82.21.43
ALAE/ALSH : 04.67.78.42.34

École : 04. 67.78.31.16

Crèche : 04. 67.18.91.62
SDEI : 0 810.363.363

La Poste : 04.67.78.30.00
EDF/GDF : 0 800 123 333

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS D'AVRIL :

- 03.04 : Assemblée Générale de l'association « l'Etang Change » à 19h, A l'Espace Fringadelle.
- 05.04 : Match de Football : BLAC/Agde à 15h à Bouzigues, stade Jean DAVID
- Du 6/10.04 : Ouverture du Centre de Loisirs de 8h à 17h30.
- 08.04 : Réunion Publique sur le débroussaillage, organisée par l'ONF, à 17h30 en Mairie
- 11.04 : Assemblée générale de l'association « Tutti Verdi », à 13h, à l'Espace Fringadelle.
- 13.04 : Brocante de Pâques, organisée par le comité des Fêtes, de 7h à 18h, promenade des beaux.
- 18/19.04 : 21^{ème} Salon de la Gastronomie ostréicole et des Sites remarquables, de 10h à 18h, sur le Port.
- 25.04 : - Repas Dansant, organisé par le Club des Aînés, à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle.
: - Assemblée Générale du Club Nautique de Bouzigues.
- 30.04 : Vente du muguet par l'Association des Parents d'Elèves de Bouzigues, devant l'école.

MOIS DE MAI :

- 01.05 : Salon « A Fleur d'eau », organisé par le Foyer Rural de 10h à 18h, place de la Golette.